

La disparition du vivant, n'est pas une fatalité



Alain Claeys, Maire de Poitiers

Un million ! Si rien n'est fait, c'est le nombre d'espèces animales ou végétales qui pourraient quitter définitivement la surface de la Terre dans les décennies qui viennent. Entre autres rapports accablants sur le réchauffement climatique, la récente étude qui a mobilisé pendant 3 ans plus de 150 scientifiques de 50 pays est implacable : l'Homme consume à grand feu la planète et malheureusement, l'incendie ne cesse de se propager de jour en jour. Et pourtant, même si le sentiment d'impuissance étourdit face à ces chiffres vertigineux, il n'y a pas de fatalité. Chaque action, si petite soit-elle, participe au sursaut collectif

dont nous avons besoin.

Il faut agir vite et c'est aux territoires de montrer l'exemple. À l'échelle de Grand Poitiers, la prise de conscience ne date pas d'hier.

En 2000 déjà, nous avons banni les pesticides de tous les espaces verts. Depuis, la préoccupation écologique est au cœur de notre action dans tous nos domaines de compétences (gestion de l'eau, urbanisme, mobilité, etc.).

Rénovation du Pont Joubert, construction de la passerelle Montbernage, inauguration de l'îlot Tison, réhabilitation prochaine du site du Moulin apparent...

Les berges du Clain forment désormais une voie verte cohérente de Chasseneuil à Saint-Benoît. Aujourd'hui, elle fait le bonheur des passants, cyclistes et randonneurs ; demain, elle sera une véritable

Chaque action, si petite soit-elle, participe au sursaut collectif dont nous avons besoin.

vitrine de notre biodiversité. Passerelles, observatoires, bancs, terrasses au bord de l'eau seront autant d'aménagements prompts à nous faire réfléchir sur cette biodiversité aussi indispensable à notre existence qu'elle est fragile.